

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Le mot métaphore marqueur métadiscursif (MMM): formes et fonctions discursives

This is a pre print version of the following article:

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/1770088> since 2021-01-29T17:53:18Z

Publisher:

Peter Lang

Published version:

DOI:10.3726/b17361

Terms of use:

Open Access

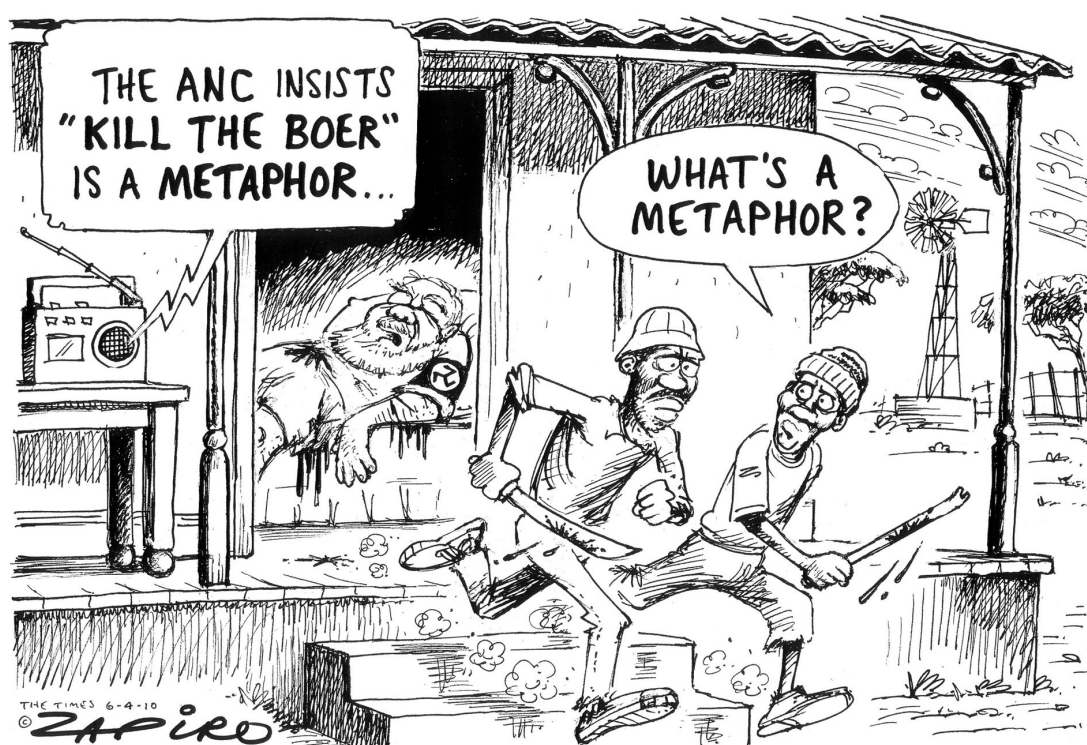
Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

PAOLA PAISSA

Le mot métaphore marqueur métadiscursif (MMM) : formes et fonctions discursives

1. Introduction



[. . .] introduire la figure dans le discours, c'est renoncer à cette transparence du signe qui est une propriété de son arbitraire, c'est-à-dire de l'indissolubilité du signifiant et du signifié (Groupe μ 1970 : 18).

Si toute figure entraîne, de par sa saillance et son épaisseur dialogique (Bonhomme 2005 ; Jaubert 2012) une altération de la « transparence du signe » (comme le Groupe μ l'avait souligné dès 1970), la « figure

déclarée » (le fait d'annoncer, par exemple : X est une *métaphore*) produit son opacification à un double degré. Le dessin satirique de Zapiro que nous avons mis en exergue¹ nous offre un bon exemple du procédé et de ses potentialités argumentatives, voire polémiques.

Dans cet article, nous souhaitons consacrer notre réflexion à l'utilisation du terme métalinguistique *métaphore*, dans les situations où celui-ci est convoqué en tant qu'« indice intentionnel au degré fort » (Bonhomme 2005 : 79).² Après avoir brièvement évoqué un certain nombre d'études portant sur le phénomène de la nomination explicite d'une figure, nous nous pencherons sur les implications discursives que comporte le cas de la « métaphore déclarée ».

Notre travail se rattache au courant de recherches consacrées aux pratiques réflexives du langage et, notamment, à la présence, dans le discours ordinaire, de dénominations puisées à la terminologie de la rhétorique, un type de métalangage qui demeure « savant », bien qu'il ait été rendu largement disponible par les routines scolaires, la consultation des dictionnaires, etc. (*cf.* Julia 2001 : 275).³ Les recherches concernant ce phénomène sont, à l'heure actuelle, encore fragmentaires

1 *What's a metaphor* © 2010 Zapiro. Originally published in *The Times*. Re-published with permission. Zapiro est le nom du dessinateur satirique sud-africain Jonathan Brian Schapiro. La dérive de l'ANC (African National Congress) dans son expérience gouvernementale, notamment sous la Présidence de Jacob Zuma, constitue la cible fréquente des dessins humoristiques de Zapiro. Dans le dessin que nous reproduisons ici, il s'en prend à l'incitation au meurtre du fermier blanc (the Boer), évoquée dans un chant traditionnel de la lutte *anti-apartheid* (« Shoot the Boer » ou « Kill the Boer »). Il rappelle par là que la position de l'ANC sur cette exhortation raciste et sur la controverse concernant l'interdiction de ce chant demeure ambiguë.

2 Le « degré fort » comporte justement, dans la taxinomie des indices d'intentionnalité figurale proposée par Bonhomme, « la mention de la figure à découvrir » (Bonhomme 2005 : 79).

3 Dans cet article nous utilisons le couple terminologique *métalinguistique/métadiscursif* de la manière suivante : le premier mot qualifie les dénominations stabilisées en langue pour parler du langage (terminologie issue de la linguistique, de la grammaire, de la lexicographie, de la rhétorique, etc.), alors que le deuxième, qui forme l'objet de notre enquête, indique les emplois de ces mêmes mots dans le discours ordinaire ou « profane ». Comme cet article le montre, les frontières entre ces dénominations demeurent perméables, puisque le répertoire des mots métalinguistiques appartient aussi, au moins partiellement, au vocabulaire courant de tout locuteur.

et lacunaires. Cependant, elles offrent des indications précieuses sur l’imaginaire de la signification (et de la figuration), tout en fournissant des perspectives stimulantes pour la description du travail de négociation du sens qui double incessamment le dire de tout locuteur (ajustements, commentaires, hypothèses de réception, etc.). Les approches relevant de ce domaine se diversifient beaucoup entre elles ; de surcroît, elles ne se réclament pas d’une orientation épistémologique unitaire. La synthèse rapide que nous en donnons ici, suivant l’ordre chronologique, est donc de notre fait.

Après la thèse pionnière de Catherine Julia sur la « sémantique spontanée » et les « gloses de spécification du sens » (Julia 2001) s’inspirant des recherches de Jacqueline Authier-Revuz sur les non-coïncidences du dire (1995), quelques études sur la question se sont rapportées, plus ou moins ouvertement, au cadre épistémologique des « représentations métalinguistiques ordinaires » (Béacco 2004), de la « folk linguistics », ou de la « linguistique populaire » et « profane » (Paveau 2007 ; Achard-Bayle/Paveau 2008).⁴ Ces études ont décrit le « sentiment rhétorique spontané » et les enjeux de la nomination, dans le discours ordinaire, de quelques figures spécifiques : ainsi a-t-on pu interroger l’emploi métadiscursif du mot *euphémisme* (Krieg-Planque 2004), de *synonyme* (Lecolle 2008), de certains termes concernant l’argumentation (Doury 2008) et du mot *litote* (Paissa 2011). La première mise au point de ces pratiques métalinguistiques des non-linguistes (y compris en contexte didactique) se doit à Michelle Lecolle, qui a dirigé en 2014 un recueil collectif (Lecolle 2014), marqué par une optique théorique unitaire, découlant de la notion de « sentiment linguistique profane ».⁵ Dans ce volume il convient de signaler, entre autres, l’article consacré à l’usage de l’adjectif et substantif *sémantique* (Le Draoulec/Pery-Woodley/Rebeyrolle 2014). En revanche, se situent en dehors du domaine épistémologique de la « linguistique populaire », tout en offrant une approche pragma-énonciative des emplois de quelques dénominations métalinguistiques, deux articles récents. Le premier porte sur l’usage

4 Sur les enjeux de ces dénominations et pour une discussion sur les possibilités de dépassement de l’opposition binaire locuteur « non linguiste » vs linguiste, voir Brunner/Husson/Neusius (éds), 2018.

5 Sur cette notion, voir les considérations de Siouffi/Steuckardt/Wionet, 2014.

métadiscursif des termes *ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)* et s'interroge sur la question épineuse de la définition de l'*ironie*, à partir de l'utilisation de ces marques dans le discours de la presse (Baklouti/Bres 2016) ; le deuxième concerne le mot *pléonasme*, mettant en lumière deux finalités argumentatives fondamentales du « pléonasme discursif » ou « forcé » et des procédures de « construction » de cette figure dans l'espace temporaire du discours (Gaudin-Bordes/Salvan 2017).

Si les études mentionnées ci-dessus empruntent, en général, une perspective pragmatique et fonctionnaliste – qui sera également la nôtre – les articles que Georges Kleiber consacre au nom *métaphore* et au « triple sens » qui caractériserait son usage (Kleiber 2015 ; 2016) occupent une place à part. Bien qu'ils découlent d'un point de vue différent de celui que nous adopterons ici, les travaux de Kleiber nous intéressent tout particulièrement, puisqu'ils sont, à notre connaissance, les premiers et les seuls à avoir pris comme objet le « paradoxe sémiotique » que comporte l'emploi « métaphorique du mot . . . *métaphore* » (Kleiber 2016 : 16). Adoptant une optique strictement sémantique, la réflexion de Kleiber se soucie principalement des processus de référenciation que cet usage met en place. Trois types et trois sens fondamentaux du mot *métaphore* sont ainsi reconnus qui, selon Kleiber, se ramèneraient à une matrice unitaire, issue finalement de son sens « standard » : la « métaphore de mot », la « métaphore de concept » et la « métaphore d'objet ».⁶

Dans le premier paragraphe, nous ferons donc référence à la taxinomie proposée par Kleiber (2015 ; 2016) afin de décrire, à notre tour, les formes multiples sous lesquelles le terme *métaphore* figure dans le discours de la presse et d'illustrer les fonctions qu'il y revêt. Dans le deuxième paragraphe, nous nous interrogerons, par contre, sur les

6 Voici les exemples que fournit Kleiber respectivement des trois types : type 1) [. . .] je savais bien qu'à chaque page il y avait ou une incorrection ou une *métaphore* manquant de justesse [. . .] (Sand, *Correspondance* : 1842, 1842) ; type 2) On remarquera l'imagerie naissante dans ces expressions : « s'appuyer sur. . . », « se fonder sur. . . » [. . .] C'est la *métaphore* de l'appui [. . .] (Ricoeur, *Philosophie de la volonté : le Volontaire et l'involontaire*, 1949) ; type 3) Le revolver, dans le roman, est une *métaphore* de la violence (entendu sur France Culture). (Kleiber 2015 ; 2016 : 15). Dans tous les exemples de notre étude, y compris les énoncés kleibériens de cette note, c'est nous qui soulignons le mot *métaphore*.

enjeux argumentatifs de ce marquage métadiscursif et sur l’imaginaire figural qui accompagne son emploi dans le discours ordinaire. Notre exploration se fonde sur un vaste corpus que nous avons constitué à partir de la base de données Europresse, consultée de janvier 2017 à avril 2019 : plus de 10.000 occurrences du mot *métaphore* composent notre corpus de travail.

2. Métaphore « marqueur métadiscursif » : configurations et enjeux discursifs

L’usage du nom *métaphore* dans le langage médiatique est en effet fort fréquent. Les trois types que recense Kleiber (2016) y sont largement représentés, bien qu’avec des fréquences d’emploi fort inégales.⁷ Trois exemples puisés dans notre corpus font état de ces typologies :

- (1) La *métaphore* produit du sens en nous épargnant la description et l’analyse [. . .]. Elle rend le lecteur créatif. L’analyse suscite l’adhésion, la *métaphore* pousse à la création. En tant que romancier, j’aime pousser le lecteur à la création. J’aime ça, oui. (*L’Express*, 18 janvier 2017)⁸
- (2) La *métaphore* des « racines », référence à un passé sans lequel nous ne pourrions vivre le présent ni bâtir l’avenir, est devenue omniprésente. Tous les discours identitaires y ont recours. (*Le Nouveau magazine Littéraire*, 01 mars 2018)⁹

7 Les quantités sont difficilement comparables puisque, comme nous le verrons, la variété des formes attestées dépasse la division en trois types que propose Kleiber. Cependant, pour donner un ordre de grandeur, on peut considérer que le type 3 représente plus d’un tiers de l’ensemble, le reste se distribuant sur les différents avatars du type 2, qui constitue le regroupement le plus hétérogène.

8 Daniel Pennac donne cette réponse suggestive au journaliste Éric Libiot, qui lui a demandé ce qu’il entend par « écriture métaphorante ».

9 Dans cet article, il est question de la traduction française, parue en 2017, du livre de Maurizio Bettini, *Contro le radici*, 2012. Les guillemets entourent le mot « racines » car il est utilisé ici en « modalité autonymique » (Authier-Revuz 1995) renvoyant à l’emploi du philologue italien. Très fréquent dans le discours philosophique, le type 2 ne se limite pas à celui-ci, comme on pourra le constater dans d’autres exemples.

- (3) Son opéra *Perela*, homme de fumée, est une *métaphore* de la figure christique.¹⁰ (*La Croix*, 27 janvier 2018)

L'énoncé 1 relève de ce que Kleiber appelle l'emploi « standard » ou « tropologique » du nom *métaphore* (la « métaphore de mot », type 1). Le discours journalistique y a généralement recours dans des interviews avec des écrivains (c'est le cas de l'ex. 1) ou dans des articles de critique littéraire, qui traitent d'effets d'écriture ou de style. Le nombre restreint d'articles de ce genre explique la relative rareté de cette typologie dans notre corpus, où celle-ci ne représente que 10 % environ des occurrences. Tout en témoignant d'un usage discursif « spontané » du mot *métaphore*, le type 1, comme Kleiber l'a déjà souligné, est radicalement différent des deux autres, car ce mot affiche, dans ce genre d'énoncés, le sens qu'il possède en rhétorique depuis l'Antiquité : il n'acquiert donc pas le statut « métaphorique » (Kleiber 2015) qu'il possède dans les ex. 2 et 3, ne comportant aucune opacification du dire. Les énoncés du type 1 ne forment pas, par conséquent, l'objet de notre article, l'emploi « profane » du mot *métaphore* n'étant pas à lui seul un trait définitoire du phénomène dont nous entendons nous occuper.

En revanche, nous nous intéresserons ici aux énoncés 2 et 3, qui correspondent, respectivement, aux types 2 et 3 de la taxinomie de Kleiber. L'ex. 2 illustre ce que Kleiber appelle une « métaphore de concept », « conceptuelle » ou, encore, « onomasiologique » (dans cet énoncé, c'est le « concept » de « racines » qui serait, d'après le linguiste, « métaphorique »).¹¹ L'ex. 3, par contre, montre ce que Kleiber désigne comme une « métaphore d'objet » : ce qui est « métaphorique », dans ce cas de figure, c'est l'objet (en l'occurrence, dans notre exemple, l'ensemble de l'opéra de Dusapin et notamment son protagoniste *Perela*, l'« homme de fumée »), qui constituerait « une métaphore » d'un autre

10 Il s'agit de l'opéra *Perela*, du musicien Pascal Dusapin, s'inspirant du roman futuriste italien *Il codice di Perelà* de Aldo Palazzeschi (1911).

11 Les énoncés que rapporte Kleiber 2016 concernent, par exemple : le concept d'« appui » dans l'expression « la métaphore de l'appui » qu'utilise Ricœur, celui d'« illumination » dans « la métaphore de l'illumination » de la tradition néoplatonicienne, etc. Les affinités et les spécificités de cette typologie, par rapport aux « métaphores conceptuelles » ou « cognitives » de Lakoff et Johnson (1980) sont discutées dans l'article de Kleiber.

objet (« la figure christique »). S’appliquant, dans la plupart des cas, aux productions artistiques, le nom *métaphore*, dans le type 3, « devient en quelque sorte un concurrent, non encore stabilisé, des mots *emblème*, *allégorie*, *icône* et *symbole* » (Kleiber 2016 : 28). La « métaphore d’objet » du type 3 se différencie donc du type 2, malgré l’identité du moule syntaxique « *métaphore* de SN »¹² (« métaphore des ‘racines’ » en 2 ; « métaphore de la figure christique » en 3) puisque, dans l’ex. 3, « le SN régi ne correspond pas, comme c’est le cas avec les métaphores conceptuelles, au représentant, mais au représenté » (Kleiber 2016 : 29).

Compte tenu des distinctions établies par Kleiber, nous nous proposons ici d’aller au-delà de ce schéma tripartite, en poursuivant un objectif double : i) prendre en considération la dimension « méta-figurale » à laquelle la mention du mot *métaphore* donne accès, notamment dans les occurrences du type 2 et 3 ; ii) rendre compte de la multiplicité des configurations morpho-syntaxiques et des effets pragma-énonciatifs qu’il peut réaliser dans le discours médiatique, une variété dont la taxinomie kleibérienne ne rend compte que partiellement.

Quant au premier objectif, nous émettons l’hypothèse que la nomination *métaphore* joue, dans le discours, le rôle d’un « marqueur méta-discursif » (ce qui sera dorénavant indiqué comme MMM : Métaphore Marqueur Métadiscursif). En effet, en tant qu’indice d’intentionnalité figurale, opérant une orientation de la réception, destinée à « aiguiller les destinataires » (Bonhomme 2005 : 79–80), le MMM est un procédé de représentation et de mise en scène de la figuralité. Envisagé par ce biais, il possède, à notre avis, un statut « mixte » (référentiel et non référentiel), à l’instar des « gloses de spécification du sens » qu’a analysées Julia 2001. Son emploi se caractérise par des conditions fort différentes : comme nous le constaterons dans la suite, le MMM est susceptible, selon l’instance d’énonciation dont il relève – primaire ou secondaire – d’apparaître en « usage » ou en « mention » (Authier-Revuez 1995) ; il peut être plus ou moins « naturalisé » dans le discours et peut enfin s’appliquer à un élément d’ampleur variable : un mot, une séquence textuelle, une construction sémiotique complexe, comme dans l’ex. 3. Toutefois, en dépit de ces spécificités, cet indice comporte

12 Nous utilisons SN pour indiquer le Syntagme Nominal ; N indique le Nom. Lorsqu’il est question de plusieurs N, on a recours aux abréviations N1, N2, etc.

toujours un retour en boucle sur un signe qui, en même temps, « désigne ‘normalement’ et [est] opacifié par un commentaire métalinguistique » (Julia 2001 : 13).¹³ Autrement dit, sa présence implique, chez l'énonciateur,¹⁴ un mouvement de repli sur le micro – ou macro-signe auquel le MMM est incident, emmenant l'énonciataire à opérer le même déplacement.

Du point de vue morphosyntaxique et énonciatif, les formes que ce marqueur peut emprunter sont nombreuses, échappant aux moules linguistiques exemplifiés ci-dessus (ex. 1–2–3, correspondant à la tripartition kleibérienne). Ces tournures, présidant à des fonctions discursives qui s'avèrent parfois spécifiques à leur configuration formelle, se laissent ramener, de toute manière, à un nombre suffisamment réduit de constructions-type, que nous allons détailler ci-dessous. Les sous-paragraphes suivants correspondent à une première distinction, intéressant la cible de la modalisation opérée par le MMM, qui peut concerner le plan de l'énoncé ou bien regarder celui de l'énonciation, dans le cas de la métaphore filée.

2.1 *Le MMM modalisateur d'énoncé : la prédication nominale*

La configuration qui est de loin la plus fréquente dans le corpus est la prédication nominale, correspondant au schéma :

N ÊTRE la/une (ou autre déterminant) métaphore (+ évaluation éventuelle) de NI (+ expansion éventuelle).

13 Par ce biais, le MMM est comparable à un type particulier de « glose de spécification du sens » : celle qui invite le destinataire à considérer « métaphoriquement » un segment discursif ou à le saisir « au sens figuré » ou encore « au sens métaphorique » (Julia 2001 : 180 et *passim*). Dans cet article, nous n'approfondirons pas les analogies et les différences avec ce genre de gloses.

14 Par le terme *énonciateur*, nous indiquons, conformément à Rabatel 2005a : 115, « l'instance à la source d'un point de vue dans un contenu propositionnel » de l'énoncé. L'énonciateur peut coïncider ou pas avec le locuteur, qui est le producteur physique de l'énoncé. L'*énonciataire* indique, par contre, le destinataire, c'est-à-dire l'instance de réception de l'énoncé lui-même.

Dans ce schéma, nous avons représenté :

- i) les diverses possibilités de déterminants qui peuvent précéder le nom *métaphore*, selon que l'énonciateur mise sur une présupposition de notoriété (choix de l'article défini : *la* métaphore, *cf.* ci-dessous, ex. 4) ou qu'il invite l'énonciataire à « aller chercher le référent du côté du domaine construit par le nom qu'il introduit » (Cadiot 2002 : 43) (emploi de l'indéfini : *une* métaphore, ex. 5–6) ; ou encore que le locuteur-énonciateur premier (L1/E1)¹⁵ reprenne une dénomination figurale imputable à une source énonciative seconde (I2/e2) (ex. 6–7–8);
- ii) la nature essentiellement nominale des deux pôles de la prédication (N et N1),¹⁶ qui sont cependant susceptibles d'assumer des rôles différents : à savoir, le « représentant » ou le « représenté », pour utiliser la terminologie de Kleiber (2015 ; 2016), selon que la figure construite par le MMM se ramène au type 2 ou au type 3 de sa taxinomie ;
- iii) l'éventualité que des éléments axiologiques viennent évaluer la pertinence de la métaphore introduite par le MMM (« jugement de métaphorisation »)¹⁷ ;
- iv) la présence (par ailleurs, très fréquente) d'une expansion, qui fonctionne comme un segment explicatif, justifiant l'interprétation métaphorique qu'on sollicite auprès de l'énonciataire.

15 Pour indiquer la solidarisation ou désolidarisation éventuelle du *locuteur* et de l'*énonciateur*, ainsi que la différence entre sources énonciatives (primaire ou secondaire, en cas de discours rapporté), nous adoptons ici le système de notation qu'utilise habituellement Rabatel (*cf.*, entre autres, Rabatel 2009 ; 2017). L1 et E1 indiquent ainsi l'instance énonciative primaire, alors que I2 et e2 (et, éventuellement, I3 et e3) signalent, respectivement, les locuteurs et énonciateurs cités dans le discours relevant de l'instance énonciative première. On utilisera simplement e2 en l'absence d'acte de parole rapportée nettement identifiable. Tant pour le locuteur que pour l'énonciateur, la barre (L1/E1 ; I2/e2) indique le syncrétisme des instances énonciatives. Ce système de notation nous permettra, dans les exemples pris en considération, de pointer la complexe dimension polyphonique. Cependant, la place nous manque pour illustrer la dynamique des points de vue en confrontation (Rabatel 2008), qui mériterait à elle seule une étude.

16 Les occurrences où le MMM s'applique à une partie du discours différente d'un nom sont vraiment très rares. Dans ces cas, le MMM s'applique à un verbe, comme lorsque on commente la métaphore d'Edouard Philippe « faire pivoter la France » (*Le Monde*, 21 février 2019).

17 Nous utilisons cette expression à l'instar du « jugement d'euphémisation » auquel a recours Krieg-Planque (2004) et du « jugement de litote » que nous avons proposé nous-même (Paissa 2011).

Les exemples sont nombreux pour illustrer ce schéma :

- (4) Le football est la parfaite *métaphore* d'un monde que l'on croit maîtriser quand on le dirige avec les pieds. (*Sud Ouest*, 16 juillet 2018)
- (5) L'histoire d'Ariane Group est une belle *métaphore* des succès et des faiblesses de la construction européenne. (*Le Monde*, 13 novembre 2018)
- (6) L'Everest, explique Nadir Dendoune, c'est une *métaphore*. L'idée, c'est d'aller là où les gens ne t'attendent pas. (*Midi Libre*, 29 mars 2018)
- (7) « Ce colloque est un peu la *métaphore* du colibri qui tente d'éteindre un incendie en y versant goutte d'eau par goutte d'eau. » précise Marie-Pierre Caburet [. . .] directrice artistique d'*À la lueur des contes* et conteuse. (*L'Est Républicain*, 13 mars 2019)
- (8) « Nous¹⁸ construisons, au quotidien, un petit morceau de société. Ce que fait la Mirec (Mission Régionale pour l'Emploi Charleroi), c'est la *métaphore* de la porte à battant. Si l'on prend quelques secondes le temps de tenir la porte pour la personne qui nous suit, au lieu de la lui refermer sur le nez, on constate trois choses : la personne presse le pas, dit bonjour et va probablement, à son tour, tenir la porte pour la personne qui la suit ». (*Le D Magazine*, 10 mars 2018)

Les exemples 4–5–6 illustrent le type 3 (métaphore d'objet), puisque le segment génitif « *de NI* » joue le rôle du « représenté » (c'est ce que nous appellerons le « méta-cadre » de la figure construite par le MMM : « d'un monde que. . . » de l'ex. 4 ; « des succès et des faiblesses de la construction européenne » de l'ex. 5), alors que certains éléments du monde factuel (« le football », « l'histoire d'Ariane Group », « l'Everest ») sont inscrits par le MMM au rang de « représentants » figuraux (ils en constituent donc les « méta-foyers »).¹⁹ Les exemples 7 et 8 relèvent, en revanche, du type 2 (métaphore onomasiologique) : les fragments occupant la position « *de NI* » (« du colibri . . . », ex. 7 ; « de la porte à battants », ex. 8) sont les « représentants », à savoir les « méta-foyers » de la construction métaphorique, alors que « ce colloque », (ex.

18 C'est le Président de la MIREC qui prend la parole ici, au nom de l'organisme qu'il représente.

19 Les termes *cadre* et *foyer* indiquent respectivement, dans l'interaction métaphorique, l'élément cohérent avec le contexte textuel ou discursif et le facteur étranger à celui-ci (Black 1954 ; Prandi 2002 ; 2016 ; 2017). Au couple classique *cadre-foyer* nous ajoutons ici le préfixe *méta-*, pour indiquer la dimension figurale de deuxième degré que détermine le MMM.

7), le « petit morceau de société » qu'on construit et « ce que fait la Mirec » (ex. 8), en forment le « représenté » ou le « méta-cadre ».

D'autres éléments présents dans ces exemples concernent, par contre, l'environnement du MMM (commentaires et expansions) et témoignent de l'importance des régimes énonciatifs dont le marqueur relève. Les exemples 4 et 5 montrent que le L1/E1 prend complètement en charge la représentation figurale promue par le MMM, puisqu'il exprime un « jugement de métaphorisation » positif (*parfaite/belle* métaphore). L'exemple 6 affiche, quant à lui, un fragment de discours rapporté : le MMM est ici le fait d'un I2/e2 (Nadir Dendoune) qui laisse le méta-cadre dans le vague (de quoi l'Everest serait la *métaphore*), s'évertuant néanmoins à justifier la figuration qu'il propose, grâce à l'expansion « L'idée, c'est d'aller chercher. . . », etc.). L'exemple 7 illustre la possibilité d'une modalisation subjective, de la part de I2/e2 (Marie-Pierre Cabouret, directrice artistique) de la prédication métaphorique (« *un peu* la *métaphore* du colibri ») : I2/e2 reprend ici un fragment interdiscursif à grande circulation (la célèbre histoire du colibri), tout en atténuant la portée : la modalisation « un peu », accomplit ainsi une fonction semblable à d'autres modalisateurs du degré de certitude (« enclosures ») attestés dans le corpus, tels que : « une sorte/une espèce de métaphore ». L'exemple 8, enfin, adosse également le MMM à une source énonciative seconde I2/e2 (le Président de la Mirec) qui produit une expansion en forme de micro-récit, apte à légitimer la métaphore de la « porte à battants ».

Outre les spécificités énonciatives, le schéma de la prédication nominale mérite encore quelques observations.

En premier lieu, il convient de souligner que ce patron morpho-syntaxique représente la forme de MMM la plus courante, sa fréquence étant augmentée du fait qu'il présente plusieurs avatars structurels. En deuxième lieu, cette configuration possède, à notre avis, un rôle matriciel, que présupposent d'autres emplois du MMM (c'est le cas du MMM en emploi endophorique, comme nous le verrons au point suivant).²⁰

20 Dans un commentaire métadiscursif tel que le suivant : « Comme les enfants, les investisseurs financiers aiment les histoires d'animaux. Leur *métaphore* préférée est celle du combat du taureau et de l'ours. [. . .] La *métaphore* (du 'bull market') proviendrait de la manière d'attaquer du bovidé du bas vers le haut, avec ses cornes, comme la courbe des indices boursiers. » (*Le Monde*, 22 décembre 2018), la construction prédicative « le combat du taureau et de l'ours est la métaphore des

Quant au premier point, il faut tenir compte que se ramènent à la prédication nominale nombre d'énoncés exhibant tout autre verbe dit « copulatif » (*devenir, résulter, etc., cf. ci-dessous, ex. 9*), ainsi que des tournures telles que « *apparaître/être considéré comme* », qui introduisent à leur tour un MMM situé en position prédicative (*cf. ex. 10*), ainsi que des constructions a-verbales, de type asyndétique (*cf. ex. 11, « La narration comme métaphore »*) :

- (9) « En exprimant le rôle sociétal de l'entreprise, le mécénat en devient, en quelque sorte, la *métaphore* », souligne le créateur de la société de conseil en mécénat Upaya. (*Les Echos*, 07 avril 2017)
- (10) Kok Tapa, sorte de Babylone élitiste et ostracisante, peut apparaître comme une *métaphore* de l'Occident riche et cultivé. . . et sectaire. (*Libération*, 09 février 2019, compte rendu du roman *L'autre côté*, de Léo Henry)
- (11) C'est une chose intéressante à penser. La narration comme *métaphore*. Il y a un film de Milos Forman que j'aime énormément, *Au feu les pompiers*, et c'est une *métaphore* de la société communiste. « La *métaphore* révèle et elle apporte la beauté. » (*Le Figaro*, 10 janvier 2018)

Sont, en outre, assimilables à la structure de la prédication nominale les occurrences dans lesquelles le MMM constitue une apposition, se déployant selon le schéma : *N, métaphore de NI*.

Comme le montre l'exemple suivant (ex. 12), la qualification de « métaphore » prend place dans une prédication seconde (l'apposition nominale) qui, tout en faisant l'économie de la copule « être »,²¹ invite le destinataire à octroyer le statut de méta-foyer à l'objet de la prédication première (« les cheveux ») :

- (12) Les cheveux, *métaphore* de l'identité malmenée ? La problématique est apparue dans les années 2000 aux Etats-Unis avec le natural hair movement ou « mouvement nappy », l'acronyme de « natural » et « happy ». (*L'Obs*, 08 mars 2019)

phases du marché boursier » demeure sous-jacente. Cependant, c'est cette prédication nominale implicite, relevant du dire d'un énonciateur second ('les investisseurs financiers') qui permet tant la qualification par le possessif (*leur* métaphore) que l'anaphore « la métaphore (du *bull market*) », introduisant l'explication de l'origine de la figure. Sur le recours à cette métaphore animale dans le langage boursier, voir Rossi (2015).

21 Nous nous basons ici sur la conception classique de l'apposition (*cf. Wilmet 2003*). Sur la question épineuse du statut de l'apposition, *cf. Havu/Pierrard 2008*.

Quant au deuxième point, la fréquence du patron prédicatif et des constructions qui lui sont apparentées constituent déjà des éléments probatoires pour étayer l'hypothèse d'un rôle matriciel de cette configuration. En outre, notre supposition est corroborée par la constatation du statut foncièrement nominal du phénomène. Que l'équivalence *N (être) la métaphore de NI* soit prédiquée de manière explicite ou qu'elle représente une donnée implicite du discours (ce qu'on peut constater dans l'ex. 12, ainsi que dans quelques exemples des sous-paragraphes suivants, tels que les énoncés 13–14–15), le but du MMM est de faire accéder le destinataire à la dimension symbolique du langage. À cause du caractère général de cette visée, commune aux différentes formes que le MMM peut emprunter, nous renvoyons l'approfondissement de cette fonction et des enjeux argumentatifs qui en découlent au troisième paragraphe.

En revanche, nous essaierons ici de rendre compte d'autres attestations possibles du MMM. Comme cela se vérifie, par exemple, dans l'énoncé 11 (« *La métaphore révèle...* »), le MMM, présupposant l'équivalence *N (être) la métaphore de NI*, se rend disponible pour des reprises qui opèrent une sorte de « naturalisation » discursive du marquage figural. La valeur d'élément endophorique du MMM, également très fréquente dans notre corpus, nous occupera dans le sous-paragraphe suivant.

2.2 *Le MMM en emploi endophorique*

Les patrons formels auxquels correspondent ces emplois sont plus simples que celui qui a été examiné dans le sous-paragraphe précédent. Selon que le MMM invite le destinataire à un retour sur le dit ou qu'il le pousse à formuler une anticipation sur l'à-dire, le marqueur assume le rôle de l'anaphore ou de la cataphore. Dans un cas comme dans l'autre, il est régi par un déterminant, qui lui attribue la valeur référentielle d'une expression définie : selon la source énonciative dont le MMM procède et le degré de notoriété qu'il affiche, il s'agit soit de l'article défini, tel qu'on l'a vu dans les exemples 8 et 11, soit du possessif, lorsqu'on s'approprie, dans un contexte dialogal, la parole de l'autre, comme dans l'ex. 13, soit encore du démonstratif, tel qu'il se présente

dans l'exemple 14, où le L1/E1 rapporte la parole « des experts » (e2), tout en introduisant, à travers le MMM, sa prise de distance de celle-ci :

- (13) 'Oui, et je reprendrai *votre métaphore* du moteur. La France représente l'accélération, tandis que l'Allemagne met en jeu son expertise dans la construction de freins'. . . (*Le Point*, 15 mars 2019, interview à Peter Sloterdijk)
- (14) On craint la « dépression », on conseille une « diète » et, parfois, on va jusqu'à prescrire une « cure d'austérité ». Dans la bouche des experts, les images médicales foisonnent lorsqu'il s'agit d'économie . . . même si *cette métaphore* peut être trompeuse. (*AFP-Info mondiales*, 09 février 2017)

Comme on peut le constater dans les exemples 8, 11, 13, 14, la construction anaphorique, autant que la prédication nominale décrite dans le sous-paragraphe précédent, est souvent accompagnée d'expansions, ayant le rôle d'émettre, éventuellement, un « jugement de métaphorisation » et, en général, de justifier l'attribution figurale. Ces commentaires mesurent en effet le degré de représentativité de la métaphore introduite : dans le cas de l'exemple 14, la pertinence du méta-foyer (les « images médicales ») par rapport au méta-cadre (« l'économie ») sont évaluées sur la base d'un critère d'adéquation référentielle qui provoque ici un rejet partiel de la métaphore, jugée comme « trompeuse ».

En effet, une autre fonction caractéristique du MMM utilisé dans la reprise anaphorique est d'opérer une sorte de classification de l'imaginaire figural. Ainsi, la construction anaphorique « déterminant + *métaphore* » est-elle maintes fois suivie d'une caractérisation qui délimite la portée de la représentation figurale. Outre les exemples 13 et 14 ci-dessus, c'est ce qui se produit dans les exemples 15 et 16, où le MMM figure dans le discours rapporté et fonctionne comme une marque stylistique explicite du e2 ou du l2/e2 (soit, respectivement, Édouard Glissant dans l'ex. 15 ; le maire Jean-Pierre Giran dans l'ex. 16) :

- (15) Le rhizome conteste la racine unique qui tue alentour. Chez Glissant, *cette métaphore* du rhizome emprunte à l'existence d'une racine qui ne tue pas les autres racines et évolue de manière horizontale.²² (*L'Humanité*, 25 septembre 2018)

22 Dans l'article il est question de la « métaphore botanique du rhizome que Glissant a lui-même saisie chez Gilles Deleuze ».

- (16) Puis le maire s'est tourné vers les récentes accusations de 'politique de l'autruche' [...] Poursuivant la *métaphore* animalière, Jean-Pierre Giran s'est alors fait référence à... la 'girafe'. 'Il me traite d'autruche. [...] C'est mieux qu'une tête de girafe, toujours dans les nuages, hors sol...' (*Var-Matin*, 30 janvier 2019)

Se greffant sur le type 2 de Kleiber (« métaphore conceptuelle ou onomasiologique »), les cas sont légion dans le corpus où un adjectif relationnel remplace ce que Kleiber indique comme le « concept » métaphorique (*cf.* la *métaphore* du rhizome *vs* la *métaphore* rhizomatique ; la *métaphore* des animaux *vs* la *métaphore* animalière). Le discours de la presse décline, de cette manière, une kyrielle de *métaphores*, dont la relation adjectivale s'étend tous azimuts (*métaphores* sportives, médicales, religieuses, militaires, météorologiques, gastronomiques, géologiques, science-fictives, arboricoles, etc.). Leur reprise anaphorique suffit à identifier un trait typique de la pratique langagière d'un personnage public ou d'un groupe social et à classifier le positionnement idéologique qui leur est sous-jacent. Il en est ainsi, par exemple, pour la « métaphore indienne » ou « amérindienne », dont la présence est épinglée chez Victor Orbàn, Donald Trump, Matteo Salvini, etc., s'imposant comme un trait éthotique du langage de l'extrême droite :

- (17) L'Europe blanche et chrétienne risquerait donc de vivre le même destin que les Amérindiens : être submergée par l'arrivée d'étrangers malveillants. L'extrême droite a trouvé dans cette *métaphore* amérindienne de quoi relayer ses obsessions. (*Le Monde*, 21 juillet 2018)

Outre la position anaphorique, le MMM peut enfin occuper une place cataphorique : sa fonction de jalon, susceptible de contraindre l'interprétation du destinataire, devient ici tout particulièrement patente. Dans l'exemple 18, la figure que le MMM se charge d'introduire est une métaphore conflictuelle d'ordre cognitif (Prandi 2002) extrêmement hasardeuse, car elle postule une correspondance entre deux paradigmes scientifiques et notionnels tout à fait étrangers l'un à l'autre (la théorie freudienne du psychisme et celle de la séparation des pouvoirs de Montesquieu). Face à ce rapprochement hardi, le MMM cataphorique se propose comme un médiateur du conflit conceptuel :

- (18) L'imbrication entre les inconscients individuel et collectif m'a amené à reprendre la *métaphore* suivante : la définition du psychisme donnée par Freud répondrait à la

séparation des pouvoirs pensée par Montesquieu. (*La Croix*, 18 février 2019, entretien avec le psychanalyste Jean-Pierre Winter)

Ce dernier exemple prouve, entre autres, que le MMM peut parfois agir sur un empan plus vaste que celui de l'énoncé isolé. Introduite par le MMM, qui favorise son installation discursive, la métaphore parvient à présider au développement thématique du discours, ainsi qu'à l'énonciation dans laquelle celui-ci s'exprime. Si, sur le plan rhétorique et discursif, l'indice MMM déploie son action sur l'*inventio*, sur le plan pragma-énonciatif, il finit ainsi par modifier les modalités de l'énonciation. Ce sont les configurations permettant au MMM d'intervenir à ce niveau que nous décrirons dans le sous-paragraphe suivant.

2.3 *Le MMM modalisateur d'énonciation : la métaphore filée*

Dans ce cas de figure, le MMM contribue à la mise en place et à la progression de la dimension métaphorique dans l'énonciation discursive. Comme nous l'avons constaté dans l'exemple précédent (ex. 18) la fonction de l'indice MMM consiste, dans un premier moment, à faciliter l'interprétation du conflit conceptuel dont la métaphore est porteuse, ce qui rend plus aisé, dans un deuxième moment, l'engendrement d'autres métaphores greffées sur la précédente, perpétuant le rendement discursif lié à l'augmentation de l'« hyperpertinence » figurale (Gaudin-Bordes/Salvan 2013). L'ex. 19 montre ainsi comment la métaphore des « baskets » jaillit de celle du « sac à dos » dans le discours du 12/e2 (le président du Medef des Hauts-de-France, Frédéric Motte). La présence du MMM cataphorique dans cet énoncé pourrait assumer aussi la fonction de prévenir une possible récusation de la construction métaphorique (*cf.* Plantin 2017).

- (19) Fidèle à son sens de *la métaphore*, Frédéric Motte, le président du Medef des Hauts-de-France [. . .], n'hésite pas à affubler les chefs d'entreprises d'un bien lourd sac à dos. « . . . le sac à dos du dirigeant reste toujours fort lourd, qu'il s'agisse de fiscalité, de lourdeurs administratives, de problèmes d'embauche. Qu'au lieu de nous alourdir, en permanence, avec ce sac à dos, on nous équipe enfin de baskets. . . Et les choses iront beaucoup mieux ! » (*Journal des entreprises*, 01 avril 2017)

Ce rôle de « passeur », voire de médiateur du conflit conceptuel, ainsi que la fonction de précaution oratoire que joue le MMM, dont la visée argumentative s'accroît en boule de neige jusqu'à la conclusion, sont très évidents dans l'ex. 20. Ici, on rapporte l'opinion de Yves Lefebvre, secrétaire général du syndicat Unité SGP Police, qui se lance dans une métaphore risquée, à peine mitigée par l'avertissement préventif et auto-réflexif : « Je vais oser une *métaphore* ». Proposant, dans une sorte de monologue en discours direct, entrecoupé de commentaires métadiscursifs subjectifs, un parallèle entre la condition de condamné en sursis, grâce à la loi Taubira, de Cherif Chekkat (auteur de l'attentat aux marchés de Noël de Strasbourg, le 11 décembre 2018) et la condition des travailleurs français, titulaires d'un CDD (contrat à durée déterminée) ou d'un CDI (contrat à durée indéterminée), le 12/e2 (Yves Lefebvre), relayé par le journaliste Pascal Praud (13/e3), parvient à la conclusion draconienne qu'il faut avaliser l'incarcération préventive de tous les suspects de terrorisme :

- (20) Yves Lefebvre prévient : « Je vais oser une *métaphore* ». Une *métaphore* policière ? Je les adore. « Je dirais que Cherif Chekkat, c'est un contrat à durée déterminée de la peine de prison ». Alors qu'il méritait un CDI. [. . .]. L'attaque de Strasbourg, c'est la faute à Taubira. . . Comment n'y ai-je pas pensé ? Ce genre d'individu que j'appelle un CDD de la prison, il n'y va jamais. Offrons-lui un CDI. « Alors qu'il paraît perdu pour la société », rappelle Pascal Praud, magnanime. (*Télérama*, jeudi 13 décembre 2018)

Se doublant, en général, d'autres mots métadiscursifs, dont le prototype est représenté par « filer » (*oser/jouer/reprendre/pousser* la métaphore », etc.) ou de périphrases qualifiant la métaphore comme un stylème individuel de l'énonciateur, telles que « X, avec son sens inné de la métaphore. . . (cf. ex. 19) ; Y, fidèle à son sens de la métaphore . . . ; Z, fort de la métaphore de . . . », le MMM fonctionne dans ces énoncés comme une invitation à entrer dans le vertige de la virtualité infinie du trope métaphorique (Prandi 2010 ; 2017). Concernant la *dispositio*, le MMM modificateur d'énonciation se trouve, dans la plupart des cas, en ouverture ou en clôture d'un discours. La redondance isotopique que l'indice MMM justifie peut ainsi se dérouler sur de vastes portions discursives, où l'énonciateur ne se contente plus uniquement de mettre en scène la figure, mais se complaît à ce phénomène de jubilation,

d'efflorescence figurale qui a reçu à son tour, dans la réflexion rhétorique traditionnelle, des dénominations métaphoriques, depuis l'image classique du « filage » ou du « réseau », jusqu'à celle de l'« essaim » métaphorique (Prandi 2018). Le mécanisme peut être utilisé tant dans une dimension autodialogique que dans une dimension hétérodialogique, afin de commenter des pratiques langagières de nature interdiscursive, par rapport auxquelles L1/E1 opère parfois un débrayage énonciatif, prenant une distance ironique. Voici, par exemple, comment un journaliste stigmatise, tout en filant, de manière à la fois cynique et hilarante, la « métaphore médicale », certains excès de la « police de la pensée »,²³ qui interdiraient l'emploi de cette métaphore en politique (notamment à l'égard du candidat LR aux présidentielles de 2017, François Fillon) :

- (21) En se défendant d'être autiste, Fillon a fait tousser quelques hypertendus constipés. Avoir le sens de la métaphore vaut pourtant mieux que d'attraper la scarlatine. [. . .]. Non, la *métaphore* médicale n'est pas un cancer pour la société, elle ne la gangrène pas et ne devrait donner de palpitations ou de l'eczéma à personne. Mieux, elle nous vaccinerait presque contre les troubles narcissiques. Traiter, par exemple, le candidat LR de schizophrène au motif qu'il prône la rigueur sans la pratiquer devrait pouvoir se faire sans risquer d'être assigné par la fédération française des dédoublés de la personnalité. Et si ce point de vue vous file vraiment des aigreurs d'estomac, prenez donc un Rennie, ça vous passera. (*Atlantico*, 08 mars 2017)

3. L'imaginaire métadiscursif de la métaphore et ses fonctions argumentatives

Les finalités argumentatives du MMM, mises en lumière dans le paragraphe précédent, sont essentiellement liées à son rôle de balise du

23 L'expression est du journaliste Hugues Serraf. Bien qu'il stigmatise la référence trop facile à l'autisme (signe d'une lamentable insensibilité « aux difficultés que rencontrent les personnes qui en souffrent »), le journaliste s'insurge contre les excès du « politiquement correct », en s'exclamant : « Mais l'usage de la métaphore médicale, et peut-être même de la métaphore tout court, est-il en passe d'être rendu illégal par la 'police de la pensée' (un concept qui doit d'ailleurs choquer policiers et penseurs, que l'on n'associe généralement pas) ? »

travail d'interprétation du destinataire. En dépit des formes différentes sous lesquelles cet indice s'affiche, ces fonctions se laissent ramener à deux enjeux argumentatifs majeurs, que nous résumons brièvement ici :

- un enjeu descriptif, puisque le MMM permet de délimiter et de comparer des fragments de l'interdiscours (ce que les spécialistes de communication appellent des EDL « éléments de langage »). Comme nous l'avons constaté pour les configurations « MMM + adjectif relationnel », telles que la « métaphore médicale » (ex. 14 et 21), « animalière » (ex. 16), « amérindienne », (ex. 17), « policière » (ex. 20), les occurrences sont nombreuses pour montrer que le MMM accomplit, dans la logosphère médiatique, un véritable rôle de démarcation et de classification des idiolectes de la parole publique.²⁴
- un enjeu axiologique car, comme le prouvent quasiment tous les exemples examinés, le MMM fonctionne comme un support, permettant à l'énonciateur de proposer des commentaires sur le dit, pouvant concerner, à la fois, l'attribution méta-figurale et le fragment de la réalité extra-linguistique auquel celle-ci s'applique.

Bien évidemment, ces visées tendent souvent à coïncider, comme le prouve l'énoncé 22, où il est question, en même temps, d'identifier la métaphore macronienne mobilisée en réponse à la protestation virulente des « gilets jaunes » et d'évaluer son efficacité pragmatique, par rapport à des constructions figurales qui auraient mieux servi le Président à d'autres moments de sa carrière politique :

(22) La *métaphore* de l'« état d'urgence » translatée au social [...] était loin d'avoir (la) force (nécessaire). Il (Macron) doit trouver la *bonne métaphore* pour, comme il l'a fait en 2017, se situer résolument du côté des forces constructives, de la pulsion de vie contre la pulsion de mort. (*Le Monde*, 12 décembre 2018)

L'accumulation de plans et d'objectifs de nature différente est une caractéristique constante du recours à l'indice MMM. C'est justement l'entrelacement de dimensions multiples que nous proposons d'analyser dans ce paragraphe, nous interrogeant sur la valeur argumentative que recèle l'activité d'évaluation de la figure introduite par le MMM et sur la nature de l'imaginaire symbolique que ce marquage promet.

24 Pour Macron, par exemple, il est question de la « métaphore de la lèpre nationaliste », de la métaphore « alpine » ou « montagnarde » de la « cordée », etc. Sur cette dernière métaphore, cf. Druetta, dans ce même volume.

En ce qui concerne l'activité évaluative, force est de constater qu'elle est tout à fait hétérogène, à la fois pour ses modalités et pour son objet. Pour ses modalités, puisque cette opération fait apparemment appel aux trois pôles de la « triade supérieure » aristotélicienne (le *beau*, présidant à l'esthétique, le *bien* relatif à l'éthique, le *vrai* propre de la logique), alors que le « jugement de métaphorisation » opère souvent une synthèse cumulative des trois plans, l'appréciation esthétique et éthique étant subordonnée à l'illusion de la vérité et de la justesse du méta-foyer figural indiqué : la « beauté », la « perfection » ou la « bonté » de la métaphore (dont il est question aux exemples 4, 5, 11, 22) traduisent en effet principalement la reconnaissance de la plénitude symbolique et de la puissance pragmatique de la figure introduite. L'évaluation est en outre hétérogène pour son objet, car la frontière est poreuse entre la stricte appréciation de la pertinence figurale et le jugement portant sur les éléments mondains susceptibles de la motiver. Plusieurs exemples du paragraphe précédent (*cf.* notamment les ex. 10, 13, 17, 19, 20) ont montré que l'environnement du MMM offre fréquemment l'occasion d'imposer au destinataire un point de vue (Rabatel 2008 ; 2017) et une vision subjectifs sur des phénomènes d'ordre mondain. De surcroît, ces deux types d'hétérogénéité peuvent coexister et cumuler. Dans l'énoncé 23, l'adjectif axiologique *terrifiante* qualifie, en même temps, la métaphore qu'est le roman *Valet de pique* et la réalité dont il offre une représentation. Le segment explicatif : « une nation schizophrène, gangrenée. . . etc. », fonctionne comme une justification du MMM, s'étoffant de force détails péjoratifs relatifs à l'objet, au méta-cadre de la représentation figurale :

- (23) Au-delà du thriller virtuose, on peut voir ce « Valet de pique » [roman de Joyce Carol Oates] comme une terrifiante *métaphore* de l'Amérique : l'image d'une nation schizophrène, gangrenée par son côté obscur, qui passe sans crier gare d'Obama à Trump. (*Les Echos*, 04 avril 2017)

Quant à l'imaginaire que nourrit le MMM et à l'enchevêtrement du plan symbolique et du plan mondain qu'il comporte, découlant de la nature référentielle mixte du MMM, que nous avons postulée dans le paragraphe 1, deux situations d'emploi de ce marqueur nous permettront de formuler quelques hypothèses d'ensemble sur son fonctionnement.

3.1 *Le MMM, une moderne allégorie in factis*

Nous souhaitons reprendre ici la question de la concurrence synonymique du nom *métaphore* avec les mots « *emblème, allégorie, icône et symbole* » à laquelle fait allusion Kleiber (2016 : 28). Comme celui-ci le souligne, cet emploi du MMM, qui dans sa taxinomie correspond au type 3 (métaphore d'objet), se vérifie le plus fréquemment quand le nom *métaphore* s'applique à des ouvrages de fiction ou à des productions artistiques (films, romans, spectacles, etc. : cf. nos exemples 3, 10, 11, 22), pouvant marquer également un trait ponctuel du macro-signe que forme l'ouvrage (le titre, le décor, un personnage, un objet scénique),²⁵ comme cela se vérifie dans l'exemple 24, où l'élément assumant une valeur métaphorique est la caractéristique physique d'un personnage (son obésité) :

- (24) Elle (la série « This Is Us ») parle de perte, de deuil, d'obésité – dont le personnage n'arrive pas à se débarrasser – ce qui est une *métaphore* des choses qui nous pourrissent la vie. (*20 Minutes*, jeudi 06 avril 2017)

Cette intuition de Kleiber est confirmée par le fait que le cotexte phrasique propose souvent un des mots du paradigme « *emblème, allégorie, icône et symbole* » en tant qu'équivalent interchangeable du nom *métaphore*, ce qui se produit à plusieurs reprises dans notre corpus.

Or, au-delà de la pertinence de cette synonymie – une question d'ordre lexicologique qui se situe en dehors de nos objectifs – ce phénomène retient notre attention en tant que témoignage de la conception ordinaire et spontanée de la métaphore, qui relie cette figure à la dimension symbolique, voire mythique de notre imaginaire langagier. Notre hypothèse est en effet que l'indice MMM, dans ces situations d'emploi, fait assumer à la méta-figure qu'il construit la valeur d'une moderne allégorie *in factis* (Strubel 1975), où les éléments descriptifs et narratifs de la fiction concourent à dessiner une corrélation entre un plan concret textualisé A et un plan conceptualisé B, à travers une série

25 Kleiber parle, à ce propos, de relation de figuralité « horizontale » ou « verticale », comparable à la relation lexicale hiérarchique *hyponymie-hyperonymie* (Kleiber 2016 : 29).

de correspondances C, ce qui est le propre du mécanisme allégorique (cf. Bonhomme 2003 : 176).

Cependant, ce qui nous intéresse au premier chef, c'est que le recours à un MMM attribuant une valeur symbolique au méta-foyer auquel il s'applique, ne se limite pas au domaine des œuvres de l'esprit, relevant du domaine de la *fabula*. En outre – ce qui est encore plus probant – plusieurs occurrences prouvent que l'accès à une dimension symbolique, voire allégorique, s'étend à des événements possédant pleinement le statut de « faits » du monde réel (Perelman 2008 [1958] : 89). Il en est ainsi, par exemple, d'une photo témoignant de la solitude de Theresa May, qu'on propose de lire comme une métaphore de l'impasse du Brexit :

- (25) Une photo de Theresa May à Bruxelles suscite la risée des internautes : on y voit la Première ministre britannique seule à une table vide à Bruxelles. Une *métaphore* des négociations sur le Brexit. (*Sud Ouest Éco*, 21 octobre 2017)

Ce sont principalement les grandes catastrophes collectives qui se doublent d'une forte valeur emblématique, comme l'écroulement du pont de Gênes, le 14 août 2018 (ex. 26) ou l'incendie de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019 (ex. 27 et ex. 28, dans lesquels deux pistes interprétatives de l'événement-métaphore sont suggérées, avec deux orientations axiologiques opposées : l'apocalypse et la résurrection).

- (26) Ce que doit voir le citoyen [. . .] c'est que le pont est non seulement le moyen de communication entre les hommes, c'en est aussi le symbole. C'est autour des ponts que la civilisation s'est construite. L'effondrement de ce pont n'est-il pas la triste *métaphore* d'un monde qui s'écroule ? (*Courrier picard*, 19 septembre 2018)
- (27) On ne peut s'empêcher de voir dans cet effondrement (de la flèche de Notre-Dame), une *métaphore* de tant de pouvoirs lézardés et incendiés, d'un monde fragilisé. (*Courrier International*, 16 avril 2019)
- (28) Au milieu de ce désarroi que l'Église a contribué à entretenir, faute de réponses claires, bien des croyants ne peuvent voir dans l'incendie un simple accident : soit il est une *métaphore* de l'apocalypse qui fascine une partie de ses ouailles (l'effondrement de la civilisation européenne), soit un espoir de renouveau, où l'Esprit n'aurait plus besoin de se draper dans les plis d'une culture qui lui est désormais aliénée. La *métaphore* souvent explicite est bien sûr la chute de l'Empire romain. (*L'Obs*, 19 avril 2019)

Des énoncés de ce genre montrent qu'un certain penchant pour l'étiologie populaire, entendue comme la tendance à remonter à des causes métaphysiques, transcendant les événements, résiste dans la pensée moderne, où survit une forme spontanée d'allégorie latente du quotidien.

L'imaginaire de la métaphore qui s'exprime dans le MMM serait donc lié, à notre sens, à la conception ordinaire de l'allégorie, les deux figures représentant le vestige du travail primordial d'interprétation des épiphénomènes du réel comme autant de signes d'un ordre inconnu et insaisissable de l'univers. Notre hypothèse trouve d'ailleurs une confirmation dans la réflexion rhétorique. Si la question de l'affinité de la métaphore – et notamment de la métaphore filée – avec l'allégorie mériterait une analyse scientifique approfondie, il est significatif que le sentiment d'une parenté de ces dispositifs ait surgi à plusieurs reprises dans la tradition rhétorique, depuis Fontanier (*cf.* Rastier 1987 : 175 ; Paillet 2017).

3.2 *Le MMM, un procédé pour ajuster l'écart discours-réalité*

L'hypothèse que nous venons de formuler trouve une validation *a contrario* dans l'utilisation du MMM comme d'un procédé pour régler l'écart entre le plan du discours et celui de la réalité factuelle. En effet, l'assimilation de la métaphore à une prédication allégorique, trace d'une phénoménologie transcendante, produit parfois la nécessité de désamorcer ce type d'interprétation, ce qui confirme le statut du MMM comme modalisateur de la réception discursive. Le dispositif le plus courant pour prévenir une possible lecture métaphorique du dire (de nature auto – ou hétérodialogique) consiste en la précision « *sans métaphore* », paraissant recommander au destinataire une réception « au pied de la lettre » des énoncés proférés, comme cela se vérifie dans l'ex. 29 et notamment dans le commentaire par lequel L1/E1 essaie de neutraliser l'équivalence métaphorique (*logement/machine à cash*) que l2/e2 (le président du syndicat des propriétaires de l'Aube) vient de proposer :

- (29) « Le logement est une machine à cash pour le gouvernement », ajoute même *sans métaphore* le président de la chambre syndicale des propriétaires immobiliers de l'Aube. (*L'Est éclair*, 04 décembre 2018)

Ce qui mérite attention, dans ce dernier exemple, c'est que le MMM s'applique à un énoncé qui, du point de vue rhétorique, est bel et bien métaphorique et qui n'en est pas moins métaphorique par la présence du MMM. Dès lors, le MMM « sans métaphore » se traduit non pas par une instruction qualitative (« à interpréter au pied de la lettre ») mais quantitative ou intensive d'emphase (« à prendre dans le sens fort », car le locuteur adhère intimement à ce qu'il dit), alors que le MMM « métaphore » indiquerait une adhésion faible, une façon de parler somme toute anodine.

Un autre procédé fréquent pour produire ce genre d'issue consiste en la véritable négation de la métaphore. La négation du MMM (*N n'est pas une métaphore de NI*) correspond alors à un dispositif qui emphatise la valeur de vérité d'une affirmation,²⁶ tout en récusant d'avance, de manière polémique, l'assignation d'une valeur figurale aux paroles proférées. C'est ce qu'on peut constater dans l'ex. 30, tiré d'un éditorial de Laurent Joffrin. Mettant à son tour « dans le même sac » des questions de nature fort différente, le journaliste, L1/E1, fournit d'abord le jugement de métaphorisation « bizarre métaphore » à l'égard du dire de Mélenchon (12/e2) et puis, dans une nette posture de sur-énonciation (Rabatel 2005b), compare cette métaphore à la condition factuelle des victimes des bombardements chimiques en Syrie :

- (30) Mélenchon, au vrai, n'est pas en reste dans l'usage du fake. Avec Macron, Fillon et Le Pen, dit-il, 'vous allez cracher le sang'. Bizarre *métaphore* qui met dans le même sac trois programmes qui n'ont rien à voir entre eux, avec une fruste ambition polémique : placer sur le même plan nationalisme xénophobe, conservatisme thatchérien et social-libéralisme centriste, ce qui tient moins de l'analyse politique que du gloubi-boulga 'dégagiste'. Ceux qui crachent le sang, et cette fois, *ce n'est pas une métaphore*, sont les victimes des bombardements chimiques en Syrie, niés avec énergie par ce Poutine que Mélenchon tient tant à ménager. (*Libération*, 13 avril 2017)

Enfin, dans l'espace qui s'ouvre entre la métaphore traitée comme une moderne allégorie et la négation polémique de cette valeur, le MMM peut servir à régler l'articulation des deux plans, le symbolique et le réel, pour en réduire éventuellement l'écart.

26 Il faut naturellement entendre ici « vérité » au sens foucaultien de « volonté de vérité » (Foucault 1971).

C'est ce que prouve l'ex. 31, dans lequel le MMM s'applique à un événement (la panne électrique au Venezuela) suivant la modalité de l'allégorie *in factis* vue au § 3.1, alors que le « jugement de métaphorisation » contenu dans l'incise, formulée par le biais d'un décrochage énonciatif (« bien réelle hélas »), réduit drastiquement la distance entre la dimension symbolique et la réalité factuelle :

- (31) La gigantesque panne électrique qui a plongé jeudi dans le noir Caracas et la moitié du pays, est la *métaphore* – bien réelle hélas – de la descente aux enfers du Venezuela. (*Sud Ouest*, 09 mars 2019)

Le MMM, dans ce rôle argumentatif de régulateur du jeu métaphore-vérité, peut enfin être exploité comme une échappatoire rhétorique.

À travers le MMM, on peut ainsi essayer de remplir « les failles entre les discours et la réalité » : dans l'ex. 32, la qualification de « métaphore » appliquée à l'expression *Day One*, utilisée pendant la campagne présidentielle de Donald Trump, s'efforce d'atténuer l'impact d'une nomination trop engageante, sa signification littérale s'étant bien vite cognée contre les difficultés concrètes de la réalisation des promesses électorales :

- (32) On comprend donc que les failles entre les discours et la réalité sont très nombreuses. La promesse de frapper fort et vite, dès le Premier Jour (*Day One*), s'est bien entendu heurtée d'emblée à la réalité. Il a été possible alors de contourner toute mauvaise impression, en expliquant que *Day One* était une *métaphore* pour « début de mandat ». Mais l'attente est très forte et l'impatience grandit parmi les plus fervents supporters de Trump. (*Atlantico*, 06 avril 2017)

De manière analogue, on peut avoir recours à l'indice MMM pour revenir à rebours sur une maladresse d'expression. L'énonciateur l2/e2 mentionné dans l'ex. 33 (Karl Lagerfeld) essaie ici de rattraper une grosse bourde, en réduisant la valeur de vérité de son dit et en essayant de le ramener aux proportions, apparemment plus acceptables, d'une simple « *métaphore* » :

- (33) Dans un entretien publié en décembre 2017 par *Die Zeit* et le magazine *Vogue*, il (Karl Lagerfeld) était revenu sur les propos antiréfugiés et islamophobes qu'il avait tenus peu de temps auparavant lors de l'émission *Salut les Terriens*, dans laquelle il avait affirmé, au sujet de l'accueil en Allemagne de près d'un million de demandeurs d'asile en 2015 : 'On ne peut pas [. . .] tuer des millions de juifs pour faire venir des

millions de leurs pires ennemis après'. Face aux questions des journalistes, il avait nuancé ensuite ses propos en parlant de « *métaphore* », tout en persistant à parler d'« ennemis jurés (des Juifs) ». (*Libération*, 20 février 2019)

4. Conclusion

Le phénomène de la « métaphore déclarée » que nous avons décrit dans cet article nous a permis de mettre en lumière des aspects divers d'une question très complexe.

Sur le plan discursif, nous avons montré que le MMM, en tant qu'instruction d'interprétation, fonctionne comme un embrayeur énonciatif, mobilisant un savoir commun sur le monde et essayant d'amener l'énonciataire à partager le point de vue de l'énonciateur.

Sur le plan argumentatif, nous avons pu constater que le MMM contribue à orienter vers une visée prédéterminée, via le jeu du méta-cadre et du méta-foyer qu'il pointe.

Sur le plan rhétorique, le MMM se comporte comme un multiplicateur des propriétés, déjà bien nombreuses et connues, de la métaphore. En effet, ce dispositif : i) accroît la propriété de la métaphore d'être une figure de l'entre-deux lexical-discursif (Cadiot 2002) ; ii) augmente sa capacité de construire des mécanismes sémantiques et cognitifs conflictuels à l'issue projective (Prandi 2010 ; 2016 ; 2017) ; iii) exalte l'aptitude de la métaphore d'être un trope révélateur d'une virtualité signifiante infinie (Détrie 2001).

Sur le plan métadiscursif, enfin, l'observation du MMM a confirmé l'intérêt que peut représenter, pour les linguistes, le fait de prendre en considération les conceptions spontanées et auto-réflexives du langage et notamment du langage figural. On a effectivement pu constater que la « métaphore déclarée » traduit l'existence d'un imaginaire dont il convient de tenir compte pour décrire, de manière aussi complète que possible, le fonctionnement langagier, y compris dans une visée scientifique. En premier lieu, le MMM est l'indice de l'effort que fait constamment l'énonciateur, à la fois pour stipuler convenablement le sens qu'il est en train de produire et pour en rehausser l'efficacité. Deuxièmement, il témoigne d'une sorte de nostalgie cratylienne pour une

coïncidence primordiale des mots et des choses, susceptible de rapprocher la « vérité » ontologique et la réalité empirique. Les études portant sur les conceptions ordinaires du langage, auxquelles nous avons fait allusion dans l'introduction, ont souvent constaté la permanence, chez les non linguistes, d'un idéal spontané d'orthonymie (Julia 2001 ; Paissa 2011 ; Le Draoulec 2015). En troisième lieu, enfin, le MMM est la trace de l'illusion de pouvoir saisir les correspondances (au sens swedenborgien) qui gouvernent, en même temps, le monde physique, les événements et le langage. Tout naïf qu'il peut sembler, ce mirage conditionne notre activité langagière et la visée argumentative qui lui est inhérente, dans ce leurre de logomancie qui habite sans cesse notre for intérieur.

Références bibliographiques

- Achard-Bayle, Guy / Paveau, Marie Anne (éds) 2008. *La linguistique hors du temple. Pratiques* 139/140.
- Authier-Revuz, Jacqueline 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- Baklouti, Elodie / Bres, Jacques 2016. Ce qu'ironiser veut dire... De l'usage métadiscursif des termes ironie, ironiser, ironique(ment) dans le texte théâtral et dans le texte journalistique. In Biglari, Amir / Salvan, Geneviève *Figures en discours*. Paris : L'Harmattan, 135–158.
- Beacco, Jean-Claude (éd.) 2004. *Représentations métalinguistiques ordinaires et discours. Langages* 154.
- Black, Max 1954–1955. Metaphor, *Proceedings of the Aristotelian Society*. New Series 55, 273–294.
- Bonhomme, Marc 2003. Pour une approche pragmatico-cognitive des discours figurés : l'exemple de l'allégorie. In Amossy, Ruth / Maingueneau, Dominique (éds) *L'analyse du discours dans les études littéraires*. Toulouse : Presses Universitaires Mirail, 175–186.

- Bonhomme, Marc 2005. *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Champion.
- Brunner, Pascale / Husson, Anne-Charlotte / Neusius, Vera (éds) 2018. *Les métadiscours des non-linguistes. Les Carnets du Cediscor* 14. <<http://journals.openedition.org/cediscor/1096>>
- Cadiot, Pierre 2002. Métaphore prédicative nominale et motifs lexicaux. *Langue Française* 134, 38–57.
- Détrie, Catherine. 2001. *Du sens dans le processus métaphorique*. Paris : Champion.
- Doury, Marianne 2008. « Ce n'est pas un argument ! » Sur quelques aspects des théorisations spontanées de l'argumentation. *Pratiques* 139/140, 111–128.
- Foucault, Michel 1971. *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Gaudin-Bordes, Lucile / Salvan, Geneviève 2013. Contextualisation et hyperpertinence figurale. *Le discours et la langue* 4/2, 17–24.
- Gaudin-Bordes, Lucile / Salvan, Geneviève 2017. Le pléonasma, simplement redondant ? In Stolz, Claire / Paillet, Anne-Marie / Jollin-Bertocchi, Sophie / Kurts-Wöste, Lia *La simplicité. Manifestations et enjeux culturels du simple en art*. Paris : Champion, 373–388.
- Groupe μ 1970. *Rhétorique générale*. Paris : Larousse.
- Havu, Eva / Pierrard, Michel 2008. Prédication seconde et liens appositifs : intégration de prédicats et points d'ancrage. *Faits de langues* 31–32, 357–368.
- Jaubert, Anna 2012. Le processus énonciatif du fait figural. In Calas, Frédéric / Fromilhague, Catherine / Garagnon, Anne-Marie / Susini, Laurent (éds) *Les figures à l'épreuve du discours – Dialogisme et polyphonie*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 31–52.
- Julia, Catherine 2001. *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Kleiber, Georges 2015. Quand le nom *métaphore* se met à être lui-même... métaphorique. In Masseron, Caroline / Privat, Jeanne Marie / Reuter, Yves *Littérature, linguistique et didactique du français. Les travaux Pratiques d'André Petitjean*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 67–76.

- Kleiber, Georges 2016. Du triple sens de « métaphore ». *Langue Française* 189/1, 15–34.
- Krieg-Planque, Alice 2004. Souligner l’euphémisme : opération savante ou acte d’engagement ? Analyse du <jugement d’euphémisation> dans le discours politique. *Semen* 17, 59–79.
- Lakoff, Georges / Johnson, Mark 1980. *Metaphors we Live by*. Chicago/London : The University of Chicago Press.
- Le Draoulec, Anne / Pery-Woodley, Marie-Paule / Rebeyrolle, Josette 2014. Glissements progressifs de « sémantique ». In Lecolle, Michelle (éd.) *Métalangage et expression du sentiment linguistique « profane »*. *Le discours et la langue. Revue de linguistique française* 6/1, 109–126.
- Lecolle, Michelle 2008. De la synonymie, vue à travers les emplois des mots *synonyme*, *synonymie* et *synonymique* dans les textes. *Pratiques* 141–142, 121–137.
- Lecolle, Michelle 2014. (éd.) Métalangage et expression du sentiment linguistique « profane ». *Le discours et la langue. Revue de linguistique française* 6/1.
- Paillet, Anne-Marie 2017. Métaphore, narration et argumentation. In Bonhomme, Marc / Paillet, Anne-Marie / Wahl, Philippe (éds) *Métaphore et argumentation*. Louvain-la-Neuve : Academia-L’Harmattan, 243–259.
- Paissa, Paola 2011. Pour (ne pas) noyer le poisson : la litote en tant que marqueur métadiscursif et indice d’un ‘sentiment rhétorique spontané’. In Horak, André (éd.) *La Litote. Hommage à Marc Bonhomme*. Bern : Peter Lang, 199–223.
- Paveau, Marie-Anne 2007. Les normes perceptives de la linguistique populaire. *Langage et société* 119, 93–109.
- Perelman, Chaïm / Olbrechts-Tyteca, Lucie 2008 [1958]. *Traité de l’argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l’Université de Bruxelles.
- Plantin, Christian 2017. Contre les métaphores : une approche par la réfutation de la métaphore argumentative. In Bonhomme, Marc / Paillet, Anne-Marie / Wahl, Philippe (éds) *Métaphore et argumentation*. Louvain-la-Neuve : Academia-L’Harmattan, 169–185.

- Prandi, Michele 2002. La métaphore : de la définition à la typologie. In Balibar-Mbrabti, Antoinette / Conenna, Mirella (éds) *Nouvelles approches de la métaphore. Langue Française* 134, 6–20.
- Prandi, Michele 2010. L'interaction métaphorique : une grandeur algébrique. *Le Groupe μ entre rhétorique et sémiotique. Protée* 18/1, 75–84.
- Prandi, Michele 2016. Les métaphores conflictuelles dans la création des concepts et des termes. *Langue Française* 189, 35–47.
- Prandi, Michele 2017 *Conceptual Conflicts in Metaphors and Figurative Language*. New York/London : Routledge.
- Prandi, Michele 2018. Un outil linguistique pour l'analyse des textes littéraires : l'idée d'essaim métaphorique. *Le discours et la langue* 10/2, 63–84.
- Rabatel, Alain 2005a. La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue. *Marges Linguistiques, M.L.M.S. Publisher*, 115–136.
- Rabatel, Alain 2005b. Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation. In Bres, Jacques / Haillet, Pierre / Mellet, Patrick Sylvie / Nølke, Henning / Rosier, Laurence (éds) *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles : Duculot, 95–110.
- Rabatel, Alain (éd.) 2008. *Figures et point de vue en confrontation. Langue Française* 160/4.
- Rabatel, Alain 2009. Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée. *Langue française*, 71–87.
- Rabatel, Alain 2017. *Pour une lecture linguistique et critique des médias : Empathie, éthique, point(s) de vue*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas.
- Rastier, François 1987. *Sémantique interprétative*. Paris : PUF.
- Rossi, Micaela 2015. Des ours et des taureaux : les métaphores dans les terminologies de spécialité sont-elles traduisibles ? In Paissa, Paola / Rigat, Françoise / Vittoz, Marie-Berthe (éds) *Dans l'amour des mots. Chorale(s) pour Mariagrazia*. Alessandria : Ed. Dell'Orso, 109–122.
- Siouffi, Gilles / Steuckardt, Agnès / Wionet, Chantal 2014. Le mot à la mode : usages et enjeux d'une expression métalinguistique profane.

- In Lecolle, Michelle (éd.) *Métalangue et expression du sentiment linguistique profane. Le discours et la langue* 6/1, 127–142.
- Strubel, Armand 1975. *Allegoria in factis et allegoria in verbis. Poétique*, 23, 342–357.
- Wilmet, Marc 2003 [1997]. *Grammaire critique du français*. Paris/Bruxelles : Hachette Duculot.